

La justification.

A partir des lettres de St Paul, le Concile de Trente établira cette définition précise : la justification est « un transfert de l'état dans lequel l'homme naît du premier Adam à l'état de grâce et d'adoption des fils de Dieu (Rm 8, 15) par le second Adam, Jésus-Christ, notre Sauveur » Denz. 1524).

1 Co 6,11 : « vous avez été lavés, vous avez été sanctifiés, vous êtes devenus des justes ». La justification apparaît en effet comme l'aboutissement du processus du salut. On voit par ailleurs qu'elle est passive. C'est la grâce qui fait : Gratia sanans puis gratia elevans (« lavés, sanctifiés »). Cependant, c'est aussi « toi » (« Dieu qui [...] t'a fait sans toi ne te justifie pas sans toi » St Augustin, Sermon. 169, 13) car « c'est en ayant pratiqué la loi qu'on sera justifié » (Rm 2,13)¹. Paul fait ainsi concorder les choses (passivité/action ; foi/charité) : « c'est la grâce de Dieu avec moi » (1 Co 15,10) : je place ma foi en Lui qui m'aide à pratiquer la loi. Ainsi, je suis justifié. Foi et charité sont indissociables dans le processus de justification². Celle-ci procède d'une « foi agissant par la charité » (Ga 5,6). « Le principe « sola fide » de Luther est vrai, si l'on n'oppose pas la foi à la charité » (Benoît XVI, mercredi 19 novembre 2008).

Mais examinons les choses dans le détail.

1. L'homme « vendu au péché » (Rm 7,14)

En Rm 7, Paul déclare par deux fois : « ce n'est plus moi qui accomplis tout cela, c'est le péché, lui qui habite en moi » (Rm 7,17,20). Le péché exerce donc une domination sur l'homme. Domination qui lui révèle son aspiration véritable : « ce que je déteste, c'est cela que je fais. Or, si je fais ce que je ne voudrais pas, je suis d'accord avec la Loi : je reconnais qu'elle est bonne » (Rm 7,14) : l'homme, « au plus profond de [lui]-même, prend plaisir à la loi de Dieu » (Rm 7,22). Ses désirs de mal ne sont en fait pas les siens mais ceux du péché (cf Jn 8,44) ; ce qu'il veut, c'est le bien (on compte 7 occurrences du verbe « vouloir » en Rm 7,14-25). Mais « prisonnier de la loi du péché » (Rm 7,23), l'homme demeure impuissant : « ce qui est à ma portée, c'est d'avoir envie de faire le bien, mais non pas de l'accomplir » (Rm 7,18).

2. « La loi du péché et de la mort » (Rm 8,2).

Puisque « c'est en ayant pratiqué la loi qu'on sera justifié » (Rm 2,13), « ce n'est pas en observant la loi qu'on devient juste devant Dieu » (Rm 3,20) parce qu'on ne peut tout simplement pas pratiquer cette loi. « La loi fait [donc] seulement connaître le péché » (Rm 3,20), à part cela, elle ne nous sert de rien - seule sa pratique nous justifie, qui n'est pas en notre pouvoir humain - . Au contraire, elle est instrument de mort : elle excite les passions coupables (Rm 7,5), par elle le péché produit toutes sortes de convoitises (Rm 7,8, cf le serpent en Gn 3 qui fait naître la convoitise en appelant le précepte), par elle il séduit et tue (Rm 7,11).

3. « Le rôle pédagogique de la Loi » (Veritatis Splendor 23).

Cependant, c'est à cause du péché que la loi procure la mort, c'est lui qui s'est servi d'elle qui est « quelque chose de bon » (Rm 7,13). La loi est « sainte », « spirituelle », « bonne » (Rm 7,12.14.16) : elle creuse notre soif d'être affranchis du péché et nous pousse ainsi à nous tourner vers le Christ, elle nous mène jusqu'à lui (Ga 3,24). Le Christ, lui, « accomplit » la loi (Mt 5,17). Il l'accomplit dans le sens où il en fournit « l'interprétation ultime » (CEC 581) et dans le sens où il est « la loi vivante personnifiée qui invite à sa suite, qui, par son Esprit, donne la grâce de partager sa vie et son amour même » (VS 15) : « la fin de la Loi, c'est le Christ », nous dit Rm 10,4, « fin, non en tant qu'absence, mais en tant que plénitude », explique St Ambroise (cf VS 15). Ainsi la loi procure-t-elle finalement, indirectement, notre justification : elle « permet à l'homme pécheur de prendre la mesure de son impuissance et en lui ôtant la prétention de l'autosuffisance, elle l'ouvre à la supplication » (VS 23) : elle fait surgir notre foi au Christ qui, en nous, par pure grâce, accomplit la loi et ainsi nous justifie (cf Rm 2,13). « La loi a donc été donnée pour que l'on demande la grâce ; la grâce a été donnée pour que l'on remplisse les obligations de la Loi » (St Augustin, *De spiritu et littera*, 19,34, cité en VS

¹ « Voici le sang de l'Alliance que, sur la base de toutes ces paroles, le Seigneur a conclue avec vous. » (Ex 24,8).

² « L'action paternelle de Dieu est première par son impulsion, et le libre agir de l'homme est second en sa collaboration, de sorte que les mérites des œuvres bonnes doivent être attribués à la grâce de Dieu d'abord, au fidèle ensuite » (CEC 2008).

23). C'est pourquoi saint Paul s'exclame : « Sommes-nous en train d'éliminer la loi au moyen de la foi ? Absolument pas ! Au contraire, nous la confirmons » (Rm 3,31).

4. « La foi agissante » (Ga 6,5).

Ainsi Paul exhorte-t-il les Romains à sortir de leur sommeil (Rm 13,11), à se revêtir « pour le combat de la lumière » (Rm 13,12). Ce combat (cf 2 Tm 4,7) se mène dans le Christ, avec sa force et sa victoire (ce revêtement évoque celui du Christ Rm 13,14 ; Ga 3,27, c'est le même verbe) : « ce n'est pas moi, c'est la grâce de Dieu avec moi » 1 Co 15,10) ; « je vis, mais ce n'est plus moi, c'est le Christ qui vit en moi » (Ga 2,20).

5. Le déploiement de la Loi nouvelle.

De même que Jésus fait passer le commandement de l'amour du prochain d'une forme négative (Lv 19,18) à une forme positive (Mt 7,12), Paul exhorte à une charité en acte (cf Rm 12 : « rivalisez de respect les uns pour les autres » 12,10 ; « sois vainqueur du mal par le bien » 12,21) qu'il synthétise en ces termes : « l'amour ne fait rien de mal au prochain. Donc, l'accomplissement parfait de la Loi, c'est l'amour » (Rm 13,10). Paul révèle par ailleurs le rôle prépondérant de l'Esprit Saint dans cette Loi nouvelle, qui devient « la Loi de l'Esprit qui donne la vie dans le Christ Jésus » (Rm 8,2) : c'est lui qui la dicte (elle est « écrite non avec de l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu vivant [...], sur les cœurs » (2 Co 3,3) ; c'est lui qui donne foi (« poussés par cet Esprit, nous crions vers le Père en l'appelant : « Abba ! » Rm 8,15) et charité (« l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné » Rm 5,5) : elle est son premier fruit (Ga 5,22).

6. « C'est bien par grâce que vous êtes sauvés » (Ep 2,8). La justification est œuvre à la fois divine et humaine : elle vient de la grâce de Dieu, qui ne peut être accueillie que dans la foi. Cependant, cette foi est également donnée par grâce :

Rm 5,17 nous dit : « Si, à cause d'un seul homme, par la faute d'un seul homme, la mort a régné, combien plus, à cause de Jésus Christ et de lui seul, régneront-ils dans la vie, ceux qui reçoivent en plénitude le don de la grâce qui les rend justes ».

Finalement tout est don : la grâce qui nous fait agir mais encore l'accueil de cette grâce. Foi et action sont donc don de Dieu. Celui-ci initie et achève lui-même notre salut (cf CEC 2001), il « produit en nous la volonté et l'action » (Ph 2,13).

Les mains vides

Penchons-nous quelques instants sur une des phrases les plus connues (et les plus mal comprises) de sainte Thérèse de l'EJ : « Au soir de cette vie, je paraîtrai devant vous les mains vides » (Acte d'offrande à l'Amour miséricordieux, §7), phrase par laquelle elle crochète deux maximes fameuses sorties de la bouche de ses parents spirituels : « Au soir de cette vie, on vous examinera sur l'amour » (Maxime 70 de St Jean de la Croix, que Thérèse cite dans la Lettre 188) ; « coûte que coûte, Seigneur, ne me laissez pas plus longtemps paraître devant vous les mains vides, puisque vous devez mesurer le salaire sur les œuvres » (Thérèse d'Avila, Vie par elle-même, chapitre 21).

Thérèse dit-elle qu'on peut se passer de charité pour pouvoir entrer au ciel ? Ou même qu'on peut faire les 400 coups ici-bas ? Et ensuite se présenter sans crainte devant le Seigneur, le jour de notre mort, les mains vides, voire sales ? On sait qu'elle a mené une lutte terrible pour la charité et que le Père Pichon lui avait dit qu'elle n'avait jamais fait de péché mortel. Elle avait donc au contraire beaucoup de mérites à offrir au Seigneur. Pourquoi comptait-elle se présenter à lui les mains vides ?

1. Parce qu'elle voulait tout recevoir de Dieu³ : « Quand même j'aurais accompli toutes les œuvres de St Paul, je

³ « L'illumination de Damas changea radicalement l'existence de Paul : il commença à considérer tous les mérites, acquis dans une carrière religieuse intègre, comme des « balayures » face au caractère sublime de la connaissance de Jésus Christ (Ph 3, 8). Ph nous offre un témoignage touchant du passage de Paul d'une justice fondée sur la loi et acquise avec l'observance des œuvres prescrites, à une justice fondée sur la foi dans le Christ : il avait compris que ce qui lui avait paru jusque-là comme un avantage était en réalité une perte face à Dieu, et il avait donc décidé de miser toute son existence sur Jésus Christ (Ph 3, 7) » (Benoît XVI, 19 nov 2008). « Mon Dieu, je suis si persuadé que Vous veillez sur ceux qui espèrent en Vous, et qu'on ne peut manquer de rien quand on attend de Vous toutes choses, que j'ai résolu de vivre à l'avenir sans aucun souci, et de me décharger sur Vous de toutes mes inquiétudes. [...] D'aucuns peuvent attendre leur bonheur de leurs

me croirais encore « serviteur inutile » (Lc 17,10) mais c'est justement ce qui fait ma joie, car n'ayant rien, je recevrai tout du bon Dieu » (Carnet jaune, 23 juin). Cette disposition d'âme n'est pas innée : « Il faut consentir à rester pauvre et sans force et voilà le difficile car « Le véritable pauvre d'esprit, où le trouver ? il faut le chercher bien loin » a dit le psalmiste » » (Lettre 197). Mais le mendiant est sans cesse payé de sa confiance. « J'ai remarqué bien des fois que Jésus ne veut pas me donner de provisions, il me nourrit à chaque instant d'une nourriture toute nouvelle, je la trouve en moi sans savoir comment elle y est ... Je crois tout simplement que c'est Jésus lui-même caché au fond de mon pauvre petit cœur qui me fait la grâce d'agir en moi et me fait penser tout ce qu'il veut que je fasse au moment présent » (Manuscrit A, 76r).

En préférant recevoir, Thérèse se comporte en fonction de ce qu'elle est - elle ne « prétend pas être une sorte de partenaire commercial égal en droits qui exige d'être rétribué à hauteur de ses actes » (Benoît XVI, Jésus de Nazareth, p 97) - et de ce qu'est Dieu, l'Amour, dont le propre est de s'abaisser, et qu'on ne peut pas acheter (« les torrents ne peuvent éteindre l'amour, les fleuves ne l'emporteront pas. Si quelqu'un offrait toutes les richesses de sa maison pour acheter l'amour, tout ce qu'il obtiendrait, c'est un profond mépris », Cantique des cantiques 8,7).

2. L'autre raison pour laquelle Thérèse ne comptait pas faire jouer ses mérites, c'est qu'elle pensait sincèrement n'en avoir aucun. Toutes ses bonnes actions, elle considérait que c'était Dieu qui lui avait donné de les faire. Elle n'offrait donc « que » les mérites de son Époux : « Puisque vous m'avez aimée jusqu'à me donner votre Fils unique pour être mon Sauveur et mon Époux, les trésors infinis de ses mérites sont à moi, je vous les offre avec bonheur, vous suppliant de ne me regarder qu'à travers la Face de Jésus et dans son Cœur brûlant d'Amour » (Acte d'offrande à l'Amour miséricordieux, § 2). Elle disait qu'elle était traversée par l'amour. « Je suis très contente de m'en aller bientôt au Ciel, mais quand je pense à cette parole du bon Dieu : « Je porte ma récompense avec moi pour rendre à chacun selon ses œuvres », je me dis que, pour moi, il sera bien embarrassé. Je n'ai pas d'œuvres ! il ne pourra donc pas me rendre « selon mes œuvres » ... Eh bien ! il me rendra « selon ses œuvres à Lui... » » (Carnet Jaune, 15 mai, parole 1).

En résumé, Sainte Thérèse de Lisieux dit que l'amour avec lequel on devra se présenter à Dieu ne viendra pas de nous mais de Lui. C'est bien ce que signifie le geste des mains vides. Il signifie la charité concrète reçue (les mains vides qui sont vides parce qu'en attente de recevoir) et donnée (les mains vides qui sont vides parce qu'ayant donné). « Ces mains-là n'agrippent pas, ne retiennent pas, elles s'ouvrent et donnent, prêtes à s'abandonner à la bonté de Dieu qui donne » (Benoît XVI, Jésus de Nazareth, p 97).

Sœur Fébronie

Le jansénisme a beau avoir été condamné par l'Eglise il y a plus d'un siècle, Thérèse voit son carmel dériver « vers des pratiques ascétiques envahissantes, vers un moralisme étroit » (Guy Gaucher, Thérèse Martin, Histoire d'une vie). Dieu est vu comme un éternel insatisfait réclamant justice. Marie de la Croix et Mère Geneviève, consœurs de Thérèse, se livrent à cette justice. Elles meurent dans de grandes souffrances. A Sœur Fébronie de la Sainte-Enfance qui veut suivre la même voie, Thérèse lance : « Vous voulez de la justice de Dieu ? Vous aurez de la justice de Dieu. L'âme reçoit exactement ce qu'elle attend de Dieu. C'est cette justice qui effraie tant d'âmes, qui fait le sujet de ma joie et de ma confiance ». Que signifient ces paroles (rapportées par Sœur Marie des Anges au procès de canonisation) ?

N'est-ce pas bien étrange, un Dieu qui devient ce qu'on aimerait qu'il soit ? Si l'on se souvient que Jésus est l'Epoux et qu'un époux s'efforce de faire tout ce que voudrait son épouse - car « ce que femme veut, Dieu le veut » - cela n'est pas si surprenant. Dieu préfère être traité comme Bon car il sait qu'il a plus de chance d'être accueilli comme tel que si nous le considérons vengeur : « je suis d'une nature telle que la crainte me fait reculer ; avec l'amour non seulement j'avance mais je vole » (A 80v) disait Thérèse, et il faut bien que nous confessions que

richesses ou de leurs talents, d'autres s'appuyent sur l'innocence de leur vie, ou sur la rigueur de leurs pénitences, ou sur le nombre de leurs aumônes ou sur la ferveur de leurs prières ; pour moi, Seigneur, toute ma confiance, c'est ma confiance même » (Saint Claude de la Colombière).

nous sommes tous comme elle. Pensons que Dieu nous aime (et c'est vrai) et nous courrons dans la voie de ses préceptes. Sinon, nous resterons bloqués, nous resterons dans le froid : « Combien d'âmes, dans leur relation à Dieu, déplore Marcel Van, ont encore peur de lui comme d'un être très élevé et très lointain ? Ne percevant pas ce qu'est l'Amour, elles n'osent jamais se permettre la moindre pensée d'intimité avec Dieu » (source : Abbaye Saint Joseph de Clairval, lettre du 27 août 2003).

Autre chose curieuse que Thérèse Martin dit à sœur Fébronie : « c'est cette justice qui effraie tant d'âmes qui fait le sujet de ma confiance ». Mais qu'entend-elle par justice pour finalement vouloir s'y livrer, elle aussi ? Deux petites phrases prélevées dans l'œuvre thérésienne vont nous renseigner : « Quelle douce joie de penser que le Bon Dieu est juste, c'est-à-dire qu'il tient compte de nos faiblesses, qu'il connaît parfaitement la fragilité de notre nature » (A 83v). « J'espère autant de la justice du Bon Dieu que de sa miséricorde ; et c'est parce qu'il est juste qu'il est compatissant et rempli de douceur » (lettre 226, à l'abbé Roulland). Pour ainsi dire : si Dieu est juste, alors il est miséricordieux. C'est ce que se permet de Lui rappeler Charles Péguy : « Et vous, [Seigneur Dieu], qui les avez faits de terre, ne vous étonnez pas de les trouver terreux » (Eve).

Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus se livrera à cette justice de miséricorde. Du 9 au 11 juin 1895, elle écrit un acte ayant pour titre : « offrande de moi-même comme Victime d'Holocauste à l'Amour Miséricordieux du Bon Dieu ».

Cet acte, la petite docteure de l'Eglise n'a de cesse que nous le pratiquions, nous aussi : « O Jésus ! que ne puis-je dire à toutes les petites âmes combien ta condescendance est ineffable... je sens que si par impossible tu trouvais une âme plus faible, plus petite que la mienne, tu te plairais à la combler de faveurs plus grandes encore, si elle s'abandonnait avec une entière confiance à ta miséricorde infinie » (fin du Manuscrit B).

Luther

« Chaque fois que la de moindre pensée d'impureté, de violence, de doute le traversait, il se croyait damné. Aucune prière, aucune ascèse, même pas la confession quotidienne n'arrivaient à l'arracher à cette hantise de l'enfer sans cesse présent, sans cesse menaçant de le prendre. « Je faisais pénitence, dit-il, mais le désespoir ne me lâchait pas ». L'amour de Luther pour un salut ardu, pour l'effort, ne tardera pas à le désespérer. Un beau jour, il craque et décide de croire que la justice dont parle saint Paul en Rm 1,17 doit s'entendre d'une « justice passive » : nous justifiant par le moyen de la foi. Son hérésie - le salut par la foi seule - prend le contrepied de ce qu'il fut et professa pendant de longues années.

« Cinq mois avant son mariage, Luther déclarait encore à son ami Spalatin que « son esprit n'était guère tourné vers l'union conjugale » ; mais dans l'ancien couvent augustin sécularisé où il habitait il avait donné l'hospitalité à un peloton de nonnes en rupture de clôture et cette cohabitation l'avait fait changer d'avis. D'une des ex cisterciennes, Catherine von Bora, fille de petite noblesse, il avait fait sa femme. Pourquoi ? Par passion ? Certainement non : « Je ne suis ni amoureux ni enflammé », avouait-il. Il était peut-être poussé par le besoin [...] d'abattre une règle ecclésiastique qu'il tenait pour invention humaine, de libérer la vocation du joug du célibat, il était dans la certitude de faire scandale et la joie orgueilleuse de le faire. Mais c'était surtout « pour narguer le diable et ses écailles » : [...] n'avait-il pas écrit, un jour, ce profond paradoxe où se résumait sa doctrine : « Sois pécheur et pêche fortement, mais crois plus fortement encore et réjouis-toi en Christ » ? [...] Y avait-il trouvé la paix ? En apparence. Désormais, il vivait, bourgeoisement, parmi les cris d'enfants, les langes séchant aux cordes, serrant dans ses bras, sans discrétion, sa « chère côte », jardinant, tournant le bois, faisant de l'horlogerie, entouré de tout un lot de disciples d'assez second choix qui lui payaient pension et devant qui, intarissablement, il se répandait en ces étonnants propos de table où le mysticisme se mêlait au commérage, le sublime à la vulgarité. [...] Le fond demeurait trouble et violent. Cette union qu'il avait voulue, toute sa vie il devait en conserver une gêne. Tantôt il l'exaltait, à travers des phrases profondes et sagaces sur l'union de l'homme et de la femme. Tantôt il essayait de la justifier : le mariage, c'est la base de la société, de l'économie, de la religion ; seulement il ajoutait aussi, crûment : « C'est un besoin naturel de l'homme, comme boire, manger, cracher... » et le reste. Tantôt il laissait éclater une sourde irritation contre les mille liens du conjungo, ricanait que « la loi crée la révolte », et que c'est pourquoi les hommes « aiment les filles et non leurs femmes » ; une fois même, dans un sermon, il lançait cette boutade, trop cruelle pour être significative : « Si ta femme n'est pas complaisante, prends ta servante ! » (Daniel Rops, la Réforme protestante).